

SYBERT

Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019



////////////////////

ÉDITO



“
Soucieuse de respecter au mieux les obligations de réserve qui prévalent en matière de communication électorale dans les mois précédant un scrutin municipal, j’ai pris la décision de ne pas publier d’éditorial dans le cadre de ce rapport annuel du SYBERT 2019. „

**Catherine THIÉBAUT,
Présidente du SYBERT**

SOMMAIRE



**LES TEMPS
FORTS DE 2019...**
p. 4



**2019...
EN CHIFFRES**
p. 6



**LE SYBERT
EN QUELQUES MOTS**
p. 8

ZOOM p. 11
LES 20 ANS DU SYBERT



FINANCES
p. 12



PRÉVENTION
p. 15



COMPOSTAGE
p. 18



DÉCHETTERIES
p. 21



**TRI VALORISATION
MATIÈRE**
p. 24



**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**
p. 27



**« TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET,
ZÉRO GASPILLAGE »**
p. 30



ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION PALESTINIENNE

Janvier : visite des équipements industriels du SYBERT dans le cadre de la coopération décentralisée menée depuis 2005 par les Villes de Besançon et de Neuchâtel avec le camp de réfugiés d'Aqbat Jaber (situé en Cisjordanie).



CHALET DE COMPOSTAGE

Février : travaux de reconstruction et agrandissement du chalet de compostage LIBERTÉ, inauguré le 1^{er} février en présence d'habitants et de l'association « Vivre aux Chaprais ».



LES TEMPS FORTS...

DE 2019



Compostage individuel

Mars : 1^{ère} formation « Gestion écologique des déchets verts » auprès des habitants.



REMISE DE PRIX

Avril : remise des Trophées initiatives D.



20 ANS SYBERT
 Juin : journée portes ouvertes à l'occasion des 20 ans du SYBERT.



CO-COMPOSTAGE AGRICOLE
 Septembre : matinée d'information et de démonstration auprès des agriculteurs locaux sur la filière de co-compostage.



SALON
 Novembre : 2^{ème} édition du Village du réemploi et de la réparation à Micropolice dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.



DÉCHETTERIE
 Novembre : présentation des travaux de la déchetterie de Placey-Noironte aux élus, partenaires et prestataires du SYBERT.



CHIFFRES-CLÉS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGETIQUE



ZDZG



2019... EN CHIFFRES...



5 398 badges
d'accès en déchetteries
ont été distribués

635 773 visites
en déchetteries



6 285 tonnes
de biodéchets compostés
dont 6 148 t estimées



325 sites
de compostage
en pied d'immeuble

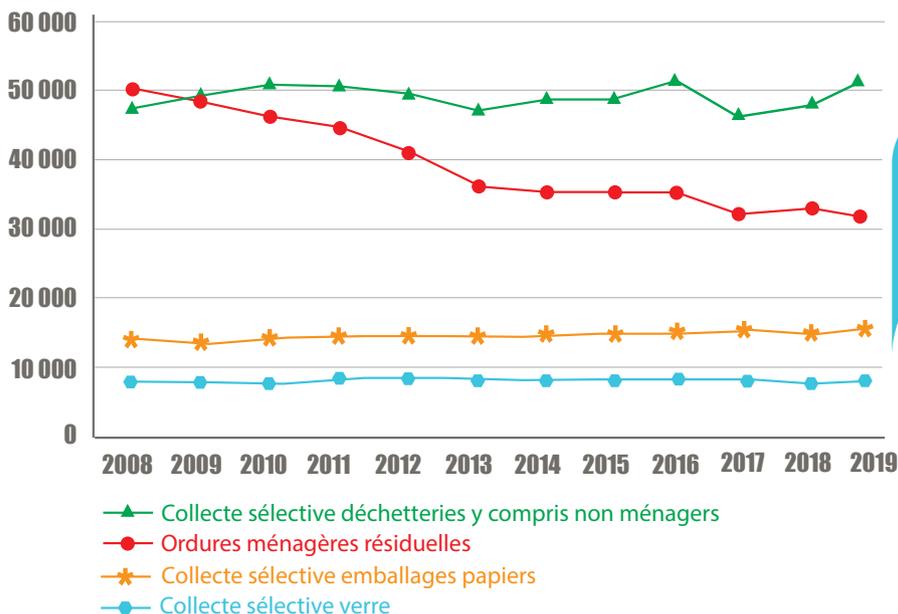


427 composteurs
individuels vendus



12 chalets
de compostage

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)





TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



ZDZ6



RÉPARTITION TOTALE DES DÉCHETS DES MÉNAGES



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

30 802 tonnes
= 136,8 kg / hab / an



-4,1%
par rapport à 2018



COLLECTE SÉLECTIVE EMBALLAGES PAPIERS

16 030 tonnes
= 71,2 kg / hab / an



+2%
par rapport à 2018



VERRE

8 654 tonnes
= 38,4 kg / hab / an



+2,6%
par rapport à 2018



APPORT DES MÉNAGES EN DÉCHETTERIES

51 039 tonnes
= 226,6 kg / hab / an



+4,7%
par rapport à 2018

106 525 tonnes
de déchets au total soit
473 kg / hab / an

+1,3%
par rapport à 2018

71,1%
des déchets
sont collectés
sélectivement

59,2%
des déchets
sont recyclés

96,7%
des déchets
sont valorisés



2 370 usagers
accueillis au siège social du SYBERT



73 membres du personnel :
58 agents techniques,
11 agents administratifs,
4 agents en filière administration



910 élèves du primaire
& **2 407 habitants**
sensibilisés à la prévention des déchets



39 millions d'€
de dépenses réalisées



LE SYBERT EN QUELQUES MOTS

Le SYBERT est un établissement public en charge du traitement des déchets de ses trois communautés membres. Ces collectivités ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



UN CENTRE DE TRI pour les déchets ménagers recyclables ;



UNE USINE D'INCINÉRATION à valorisation énergétique pour les déchets ménagers et assimilés ;



UNE INSTALLATION DE TRI-MASSIFICATION ;



16 DÉCHETTERIES
(accueil des usagers et évacuation des déchets) ;



12 SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIFS.

Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :



PRÉVENTION par la sensibilisation à la réduction des déchets ;



DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE individuel et collectif.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



ZDZG

LES ÉLUS



45 délégués titulaires
(+ 45 suppléants) siègent au SYBERT

3

collectivités

163
communes



225 000
habitants

L'ÉQUIPE



73 agents

employés par le Grand Besançon
et mis à disposition du SYBERT
via une convention. Ils sont répartis
sur 2 sites et 16 déchetteries.

1 250 km²
soit environ
1/3 du Doubs

 déchetteries

 centre de tri

 usine d'incinération

 nombre de délégués titulaires
par territoire



Organisation politique du SYBERT

L'organisation politique du SYBERT s'articule autour de différentes instances :

COMITÉ SYNDICAL

45 délégués titulaires + **45** délégués suppléants

RÔLE :
vote par délibérations les grandes orientations du SYBERT.

COMMISSIONS

10 à 12 délégués par commission

RÔLE :
préparent les décisions du Comité syndical et rendent leurs avis dans leur domaine de compétence.

COMMISSION N°1
Finances/administration générale/communication

COMMISSION N°2
Prévention/compostage

COMMISSION N°3
Déchetteries

COMMISSION N°4
Installations industrielles

BUREAU

14 membres

RÔLE :
examine les avis rendus par les commissions et décide des dossiers qui vont être présentés au Comité syndical.

1 Présidente **8** Vice-présidents **3** autres membres et **2** membres syndicaux délégués



Catherine THIÉBAUT
Présidente



Jean-Marc BOUSSET
1^{er} Vice-président,
en charge des finances



Sylvain DUCRET
2^e Vice-président,
en charge de la communication
et des relations avec
les adhérents et les usagers



Françoise GALLIOU
3^e Vice-présidente,
en charge de la prévention



Claudine CAULET
4^e Vice-présidente,
en charge du compostage
et de la lutte contre
le gaspillage alimentaire



Pascal DUCHÉZEAU
5^e Vice-président,
en charge des déchetteries
(bas de quai), ressourceries
et installations classées



Roland MORALES
6^e Vice-président,
en charge des déchetteries
(haut de quai)



Thibaut BIZE
7^e Vice-président,
en charge du tri des déchets
ménagers recyclables et
des encombrants issus des
déchetteries



Thomas JAVAUX
8^e Vice-président,
en charge de l'incinération

ZOOM

20 ANS DU SYBERT

Créé en 1999, le SYBERT a fêté cette année ses 20 ans.

A cette occasion une journée « portes ouvertes » sur le site industriel du SYBERT, à Planoise, a été organisée samedi 8 juin, de 10h à 18h.



Le programme de la journée s'est articulé autour de nombreuses activités permettant de présenter l'ensemble des compétences du Syndicat :

- visite inédite au cœur du process du centre de tri
- démonstration de la pelle à grappin à l'ITM
- découverte du compostage sous toutes ses formes
- ateliers et jeux sur la réduction et la valorisation des déchets
- panneaux d'exposition pour comprendre le fonctionnement de l'UVE
- troupe de théâtre d'improvisation sur la thématique des déchets
- jeu concours pour trouver le poids d'une balle de déchets

Le tout dans une ambiance musicale grâce à une fanfare qui déambulait sur le site. Deux camions-restaurants et un marchand de glaces étaient également présents.

Près de 450 visiteurs ont participé à cette journée. Ils sont nombreux à être venus en famille. Tous se sont montrés très intéressés et satisfaits des animations et visites proposées.

450
visiteurs sur la journée

284
personnes ont assisté aux démonstrations de l'ITM

306
visites du centre de tri des déchets

102
participants au jeu concours



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



ZDZG



FINANCES

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre.
Ce sont donc les collectivités adhérentes qui concourent essentiellement à son financement.

Dépenses réalisées en 2019 :
39 millions €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses

22 655 158 €

Recettes

24 324 675 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses

16 353 742 €

Recettes

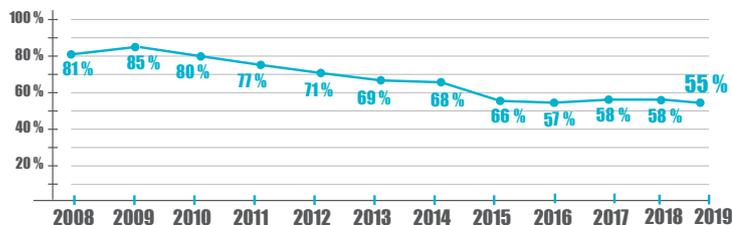
17 507 165 €

Comment est financé le SYBERT ?

Les contributions des communautés adhérentes sont appelées soit à l'habitant pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, soit à la tonne pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'usine d'incinération.

Elles représentent 58% des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années le SYBERT s'évertue à diversifier ses revenus afin de limiter la part des contributions de ses adhérents dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 80% en 2008 à 55% en 2019.

PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT



55 % PAR LES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS SELON DEUX MODES DE CALCUL :



À L'HABITANT (population INSEE) pour financer les **compétences administration générale, communication, prévention, compostage et déchetteries.**



À LA TONNE pour les déchets traités par le centre de tri et l'usine d'incinération.

45 % PAR D'AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

8 %

VENTE DE MATIÈRES ET D'ÉNERGIE PROVENANT :

- du centre de tri (papier et emballages)
- des déchetteries (ferrailles, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques...)
- de l'usine d'incinération (vapeur et matériaux ferreux et non ferreux)

15 %

SUBVENTIONS CONTRAT CITEO

(produits exceptionnels...)

5 %

SUBVENTIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES :

ADEME, Union Européenn, Conseil départemental du Doubs...

6 %

APPORTS DES PROFESSIONNELS :

- des déchetteries
- du centre de tri
- de l'usine d'incinération

11 %

RECETTES AUTRES

(produits exceptionnels...)



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE

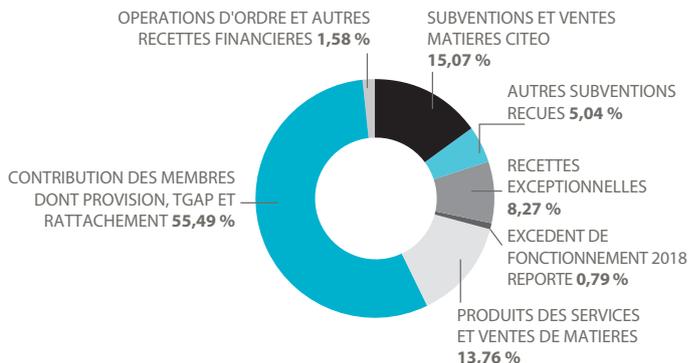


VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

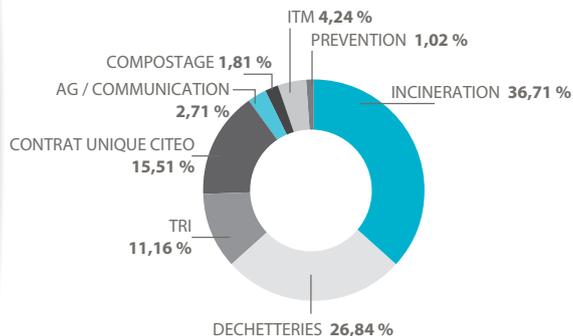


ZDIG

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



À noter : les dépenses d'investissement sont financées principalement par les excédents de fonctionnement, par les subventions et par un recours à l'emprunt complémentaire, si nécessaire.

Contributions des habitants (en €)

Activités	Contributions	Impact par habitant (€HT/an/hab)
Administration générale Communication	2,84€ HT/an/hab	2,84
Prévention	1,12€ HT/an/hab	1,12
Compostage	1,55€ HT/an/hab	1,55
Déchetteries	22,51€ HT/an/hab	22,51
TRI y compris refus	135€ HT/an/tonne	9,41
ITM	via déchetteries	via déchetteries
Valorisation énergétique y compris TGAP et provision déconstruction	155,5€ HT/an/tonne	21,3

Total : 58,73€ HT /an/hab (sans refus de tri)

60,93€ HT /an/hab (avec refus de tri, transport et traitement)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2,84 €
de contribution

Le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale sont financés par une contribution de 2,84 € HT par habitant.

3 %

des dépenses du SYBERT, soit :

613 380 € de fonctionnement

et **5 568 €** d'investissement



PRÉVENTION

Le Programme Local de Prévention (PLP) a pour objectif de réduire la production de déchets des habitants d'un territoire via des actions de sensibilisation sur le terrain. Actuellement, et jusqu'en 2020, c'est le 2^{ème} PLP qui est en cours.

Les différents axes de ce programme sont les suivants :

- poursuivre la sensibilisation des publics via les équipements du SYBERT,
- promouvoir l'utilisation des changes lavables,
- contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- poursuivre le système de prêt des gobelets réutilisables,
- favoriser le recours à la réparation d'objets,
- contribuer à améliorer le tri et le recyclage des déchets dangereux,
- contribuer à la sensibilisation des professionnels sur la prévention et la gestion des déchets,
- contribuer à développer l'éco-exemplarité sur le territoire,
- contribuer à l'utilisation de « déchets » comme ressources.

910 élèves du primaire et
2 407 habitants
sensibilisés à la prévention
des déchets

1%
des dépenses
du SYBERT (231 345 €
fonctionnement /
12 708 € investissement)

1,12 €
de contribution
par habitant



Faits marquants

Promotion des couches lavables

• *Prêt gratuit de kit d'essai et location de couches lavables*

Le SYBERT poursuit son accompagnement à l'utilisation des couches lavables et dispose de 10 kits d'essai prêts gratuitement pendant un mois. Deux permanences mensuelles sont animées par l'association Coccinelle alternativement au Logis 13 Eco et à la maternité de la Polyclinique de Franche-Comté. 78 familles ont bénéficié du service de prêt du kit d'essai. En parallèle, un service de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge a été mis en place depuis 2 ans. 21 familles ont sollicité ce service dont 14 encore en cours.

• *Stands lors d'événements*

Pour faire connaître les couches lavables, le SYBERT a participé à 4 événements majeurs : stand à l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel, sur le salon Bio & Co, à la maternité de la Polyclinique de Franche-Comté lors de la semaine du développement durable et lors de la manifestation « Verts des choix solidaires ».

Au total, 500 personnes (familles, professionnels et étudiants) ont pu découvrir l'offre du SYBERT et les modèles proposés à l'essai.



Promotion des couches lavables

Le SYBERT poursuit l'accompagnement des crèches volontaires pour passer aux couches lavables. 7 crèches sont passées aux couches lavables et une 8^{ème} ouvrira en mai 2020.

Une cinquantaine de professionnels dispose du dépliant sur le prêt du kit (sages-femmes, CAF, centres médicaux-sociaux, maternité de la Polyclinique, crèches, magasin « Nos petites graines » à Saône, magasins bio...).

78 familles ont bénéficié du service de prêt du kit d'essai de couches lavables.

Interventions pédagogiques en collèges sur les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Le programme d'interventions a été reconduit au sein de 6 classes (Collèges Voltaire, Proudhon, Stendhal et EREA à Besançon, ainsi que Jean-Jaurès à Saint-Vit et Pempidou à Pouilley-les-Vignes). Il propose une visite du site de démantèlement des DEEE à Lons-Le-Saunier et permet aux établissements de lancer une collecte spécifique de ce type de déchet.

Interventions en milieu scolaire : cycle 3

Les interventions scolaires se répartissent sur l'ensemble du territoire auprès des cycles 3 (CE2-CM2).

5 thématiques sont proposées : compostage, gaspillage alimentaire, déchets toxiques, consommation responsable et réemploi-réparation. Pour chaque thématique, la première séance traite du cycle des déchets (collecte et recyclage). 38 interventions ont été réalisées ce qui représente 910 enfants.

Collecte de piles

Depuis plusieurs années, le SYBERT, en partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC, organise un concours de collecte de piles et de batteries usagées dans les établissements scolaires.

Cette année, 20 établissements ont répondu à l'appel et un total de 6,2 tonnes a été collecté. Les 4 prix ont été respectivement attribués aux écoles de Montferrand-le-Château, Fouchersans, Noiront et Chalezeule. Les prix remportés, de 400 à 100€, ont permis de financer un projet scolaire par école.



Animations sur le territoire

31 animations (stands lors de manifestations, salons et ateliers) ont été menées et ont permis de toucher environ 1 700 personnes.

53 visites du centre de tri des recyclables soit **679** personnes dont **143** enfants.

Séances découverte du centre de tri des déchets recyclables

53 visites du centre de tri des recyclables dont 21 visites grand public sur inscription individuelle et 32 en accueil de groupe (établissements scolaires, CDEF, CAF, CHU, associations...) ont eu lieu. Ce qui représente 679 personnes dont 143 enfants. Le partenariat avec le CRIJ, dans le cadre de la carte Avantages Jeunes, a été reconduit et permet d'accueillir plus spécifiquement les jeunes entre 8 et 30 ans.

Formation des directeurs et animateurs périscolaires

Une formation leur a été organisée en mars afin de les sensibiliser au tri, à la réduction et à la réutilisation des déchets au sein des Accueils Collectifs de Mineurs et de mettre en place des ateliers avec les enfants.



Evolution du service de gestion-lavage des gobelets réutilisables

Entre janvier et avril 2019, 23 structures (associations, communes) ont bénéficié de cette offre (15 000 gobelets empruntés). Pour des raisons de coûts, ce service a pris fin en avril 2019. Pour continuer à promouvoir l'utilisation de ces verres

réutilisables, le SYBERT a acheté un stock de 10 000 gobelets neufs afin de les proposer à la vente auprès des communes et associations au tarif préférentiel de 0,25 € TTC. Ainsi, 34 structures ont commandé un total de 8 830 gobelets.

Semaine Européenne de la réduction des déchets

Le SYBERT, avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, a organisé la 2^{ème} édition du « Village du réemploi et de la réparation » à l'occasion du salon « Talents et Saveurs » à Micropolis du 15 au 17 novembre 2019.

Le SYBERT a invité des partenaires associatifs qui ont pu faire connaître leurs activités liées à la réparation ou au réemploi. Des stands d'information et des animations ont été proposés au public tout au long des 3 jours.

Étaient présents : les acteurs du réemploi (Tri à Quingey, ENViE Franche-Comté), des associations (Vélo campus, Café des pratiques, SCOPS, Zéro Déchet Besançon) et le « Fab Lab » du Grand Besançon.

Le SYBERT a créé pour l'occasion « la marelle des achats », un jeu sur les alternatives aux produits neufs et a proposé des fiches pour allonger la durée de vie de nos appareils électro-ménagers. Un quiz sur l'obsolescence programmée a été imaginé et une exposition sur la réduction des déchets créée par Zéro Waste France a été présentée. L'autre moitié du stand était réservée aux couches lavables.

Le stand SYBERT a accueilli environ 300 personnes.

PERSPECTIVES 2020

- **Couches lavables** : poursuite des nouveaux projets au sein des crèches volontaires et action ciblée vers les assistantes maternelles. Plusieurs événements destinés au grand public sont prévus sur tout le territoire
- **Interventions dans les écoles** : en lien avec la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) construction d'une mallette pédagogique sur les déchets pour les établissements scolaires afin de démultiplier les actions envers les écoles
- **Formation des directeurs et animateurs périscolaires dans le cadre du programme de formation de la DDCSPP 25**. L'objectif est de les sensibiliser au tri, à la réduction et à la réutilisation des déchets.
- **Visites et animations** : poursuite des actions
- **Aménagement d'une salle pédagogique au sein du centre de tri des déchets** : poursuite de la réflexion.
- **Conception et réalisation d'une visite virtuelle d'une déchetterie**



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



2020



COMPOSTAGE

Le SYBERT poursuit le développement de sa **politique de compostage de proximité, individuel et collectif**, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble et la gestion des chalets de compostage.

6 285 tonnes
de biodéchets compostés
dont 6 148 tonnes estimées

1,55 €
de contribution
par habitant

2 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT
(408 938€ de fonctionnement /
36 897 € d'investissement)

Faits marquants

325 sites de compostage en pied d'immeuble

Le SYBERT a poursuivi l'accompagnement des habitants au compostage en pied d'immeuble ainsi que la formation des habitants bénévoles.

11 sites ont été installés en 2019 : 8 situés à Besançon (dont 2 en habitat social à Planoise) 1 à Saône, 1 à Larnod et 1 à Pirey. 20 référents compostage ont été formés aux bases du compostage.

Diverses actions ont été menées sur l'ensemble des sites afin de les pérenniser : vérification de l'état de fonctionnement à distance et sur place, visites en porte à porte pour expliquer les consignes d'utilisation, relancer la participation ou encore trouver de nouveaux référents, travaux en régie de remplacement de composteurs sur 30 sites.

1 site a été arrêté (manque de bénévoles et problèmes de nuisances). En cas de présence de rongeurs, le remplacement systématique de tous les composteurs avec tôle perforée métallique dans le fond est proposé aux référents.

Chalets de compostage

L'ensemble des chalets est accessible 24h/24h aux habitants, dès lors que ceux-ci ont demandé le code d'accès au SYBERT. La gestion et la maintenance des chalets sont assurées intégralement en régie.

En 2019, les efforts se sont concentrés sur la réduction des nuisances (moucheron, guêpes, odeurs liées au brassage du compost, ...). La présence importante de guêpes en été a conduit à la fermeture temporaire de plusieurs chalets.



Les travaux de rénovation et d'amélioration de leur fonctionnement se sont poursuivis toute l'année.

Le SYBERT a réalisé en régie les travaux de reconstruction et d'agrandissement du chalet de compostage Liberté, un des plus anciens chalet installé en 2012, fortement utilisé. Il a été reconstruit à neuf sur le même site tout en augmentant sa capacité d'un tiers (15 m³ au lieu de 10 m³ précédemment).

Il a été inauguré le 1^{er} février 2019 en présence d'une vingtaine d'habitants et de l'association « Vivre aux Chaprais ».

Un projet de composteur de quartier a été étudié sur Battant. Ce sera la première installation de ce type à voir le jour en 2020.

Compostage individuel

Le SYBERT a poursuivi la promotion du compostage individuel principalement via l'organisation de sessions de formation au compostage individuel proposées lors des ventes collectives de composteurs.

Au total, en 2019, le SYBERT a organisé 9 sessions de vente de composteurs individuels, ce qui représente 333 composteurs vendus et autant d'habitants formés à la pratique du compostage individuel.

La Communauté de Communes Loue Lison a également vendu 94 composteurs aux habitants de son territoire, en proposant également une formation de base sur le compostage à partir de juin 2019.

Trois formations, réunissant un total de 25 habitants, ont eu lieu.

Deux sessions de formation sur la gestion écologique des déchets verts ont été organisées. Elles se composent d'une partie théorique sur la connaissance du sol et du cycle de la matière organique au jardin et d'une partie pratique sur les techniques permettant de gérer ses déchets verts in situ (réduire à la source, choisir ses essences, technique de mulching, de paillage et de compostage des déchets verts). 20 habitants ont suivi ces formations.

On observe un nombre croissant de personnes cherchant des alternatives au dépôt des déchets verts en déchetterie. La demande de solutions de broyage est également apparue au cours de ces formations.



11 nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble en 2019



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



ZDZ



Actions de communication sur le compostage

A l'occasion de la Semaine Nationale du Compostage, le SYBERT a souhaité organiser un « Rallye compostage » le samedi 6 avril. Celui-ci visait à faire découvrir le compostage de proximité au grand public via un quizz et un parcours entre 4 sites de compostage dans le centre-ville de Besançon. Cette opération a été annulée à la dernière minute pour des raisons de sécurité (manifestation de gilets jaunes). Des informations sur la gestion des déchets verts en jardin et en déchetteries ont été diffusées dans les médias (France Bleu, L'Est Républicain...)

Filière agricole de co-compostage des déchets verts

Le SYBERT a poursuivi le développement de la filière agricole de valorisation des déchets verts par co-compostage auprès des éleveurs. Une nouvelle plateforme de déchets verts a été construite sur la déchetterie de Placey-Noironte, pouvant accueillir 1000 tonnes de déchets verts par an.

Une prospection a été menée pour identifier de nouveaux agriculteurs prêts à entrer dans la filière. Une matinée de démonstration a été organisée au Lycée Granvelle à Dannemarie-sur-Crête en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la CUMA des Nobles Pratiques. Après des échanges en salle, les agriculteurs ont pu assister au retournement d'un andain.

En parallèle, un travail a été mené avec tous les acteurs de la filière en vue d'améliorer la qualité du compost final.

Fin 2019, le SYBERT compte 25 agriculteurs partenaires de la filière. Au total 12 500 tonnes de déchets verts ont été valorisées par co-compostage au champ (soit 70% du tonnage total de déchets verts).



Etude prospective sur la gestion sélective

La phase 2 de l'étude biodéchets s'est terminée en février avec la présentation des résultats au Comité de Pilotage, à savoir les 3 scénarios de gestion sélective des biodéchets à horizon 2024 :

- scénario 1 : collecte sélective sur tout le territoire du SYBERT
- scénario 2 : collecte sélective en apport volontaire sur une partie du territoire (34% de la population) et gestion de proximité des biodéchets sur le reste du territoire (66%)
- scénario 3 : gestion de proximité des biodéchets sur tout le territoire.

Les scénarios 1 et 3 ayant été considérés comme inapplicables, c'est le scénario 2 qui a été retenu par le Comité de Pilotage. La phase 3 a consisté à analyser plus en détails les conditions techniques et financières de sa mise en œuvre.

PERSPECTIVES

- Mise en route d'un composteur de quartier à Battant
- Étude sur les chalets de compostage en vue de réduire la pénibilité du travail de gestion quotidienne
- Fin de l'étude biodéchets : présentation du scénario retenu aux Élus et adhérents du SYBERT
- Déchets verts : mise en route de la filière co-compostage sur le secteur de Placey



DÉCHETTERIES

Depuis 2013, les 16 déchetteries du SYBERT sont accessibles via un badge d'accès.

635 773
visites en déchetteries

5 398
badges distribués

22,51 €
de contribution
par habitant

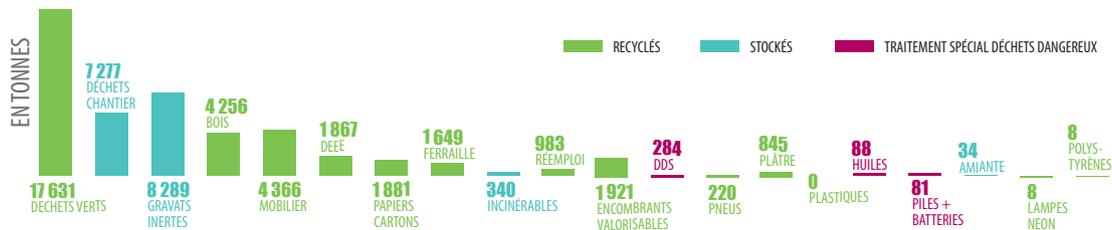
52 028 tonnes
de déchets reçus

27 %
des dépenses
du SYBERT
(6 080 946 € de
fonctionnement /
1 492 811 €
d'investissement)



52 028 tonnes de déchets déposées...

Le réseau des 16 déchetteries du SYBERT a réceptionné 52 028 tonnes de déchets, soit une augmentation de 4,58% par rapport à 2018. Le nombre de visites a également connu une hausse de 1,9%.



Faits marquants

- **Travaux de réaménagement, agrandissement et modernisation** de la déchetterie de Placey-Noironte ;
- Fin des travaux de mise aux normes de l'ensemble des 16 déchetteries du réseau ;
- **Mise en place d'un groupe de travail « Qualité du Service Public et Efficacité du Tri dans les déchetteries »** : mise en service de divers matériels (souffleurs électriques autonomes sur batteries, télémètres lasers, sièges semi-debout, parapluies, ...), élaboration d'outils d'aide à l'usager (liste des déchets par flux, diagrammes de fréquentation, plans des implantations de bennes et locaux, ...), lancement de certaines réflexions (nouvelles filières, informatisation des déchetteries, ...), ...
- **ACHÈVEMENT DE LA 2^{ème} PHASE DE L'ÉTUDE CONFÉE AU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ** relative aux « Risques de dissémination des plantes exotiques envahissantes majeures dans le process de compostage »
- **ABOUTISSEMENT DE L'ÉTUDE CONFÉE À L'AUDAB** sur la localisation actuelle des déchetteries et l'optimisation du réseau ;
- **Fin des réflexions sur l'harmonisation de la signalétique/signalisation des déchetteries** et lancement des procédures pour la conception, la fourniture et la pose des différents panneaux ;
- **Reprise de la déchetterie de Besançon-Tilleroies en régie le dimanche matin** par un agent conseil de déchetterie du SYBERT ;
- **Poursuite de la politique générale d'acquisition foncière** des terrains d'emprise des déchetteries du réseau ;
- **Mise en service des abris pour les pneumatiques usagés.**





PERSPECTIVES

- Poursuite des réflexions du groupe de travail « Qualité du Service Public et Efficience du Tri dans les déchetteries »
- Poursuite de l'étude confiée au Conservatoire Botanique National de Franche-Comté relative aux « Risques de dissémination des plantes exotiques envahissantes majeures dans le process de co-compostage » : phase 3 relative à la communication et à la sensibilisation
- Lancement des réflexions sur la réorganisation complète de la compétence Déchetterie
- Création d'un groupe de travail spécifique à la filière « Ressourcerie » en vue de la développer et de la pérenniser



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



ZDZG



TRI VALORISATION MATIÈRE

Le Centre de tri du SYBERT situé à Besançon-Planoise accueille et trie tous les déchets ménagers recyclables (DMR, bac jaune ou bleu) déposés par les communautés adhérentes (emballages et papiers). Son exploitation est réalisée pour grande partie en régie.

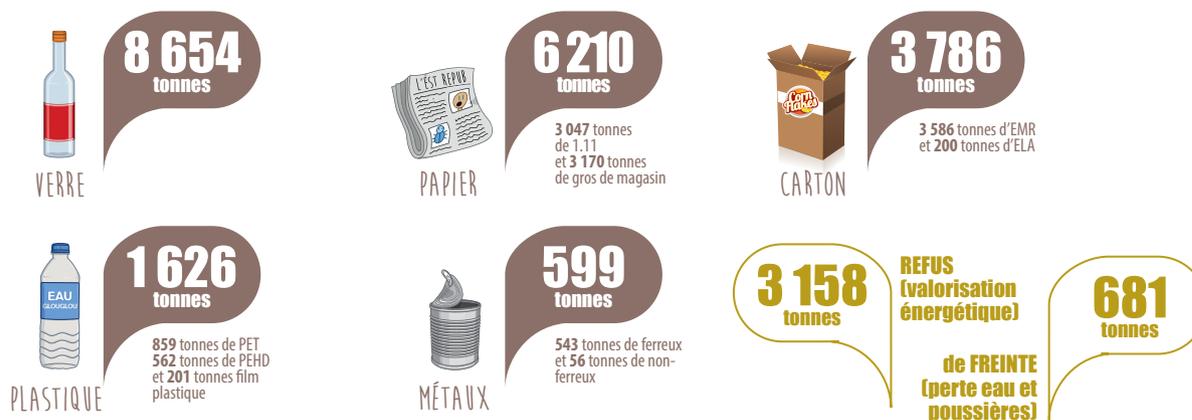
16 048 tonnes
tonnes de déchets ménagers recyclables
livrées au centre de tri (+2 % de déchets ménagers
recyclables hors verre produits sur le territoire du
SYBERT par rapport à 2018)

135 €
de contribution
par tonne

11 %
des dépenses
du SYBERT (2 527 422 € de fonctionnement / 1
259 356 € d'investissement)

24 714 tonnes de déchets ménagers recyclables produits pour les membres du SYBERT (dont verre)

Ils ont ensuite été dirigés vers les filières de recyclage suivantes :



En 2019, le taux de refus de tri est de 19,7 %. Ces refus de tri sont traités à l'usine d'incinération du SYBERT où ils sont valorisés en production d'énergie.



Faits marquants

- Passage en régie partielle du centre de tri. Seule la prestation de tri est réalisée via une prestation de service dans le cadre d'un marché réservé à l'insertion. Ce changement de fonctionnement s'est accompagné d'une baisse de la contribution des adhérents pour le traitement. En effet, celle-ci est passée de 149,7 € HT à 135 € HT.
- Forte baisse des prix de reprise des papiers – cartons avec comme conséquence une baisse des recettes intégrées dans le calcul des tarifs de tri.

PERSPECTIVES

- Préparation de la gestion des nouveaux standards plastiques issus du nouvel arrêté ministériel



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



2026



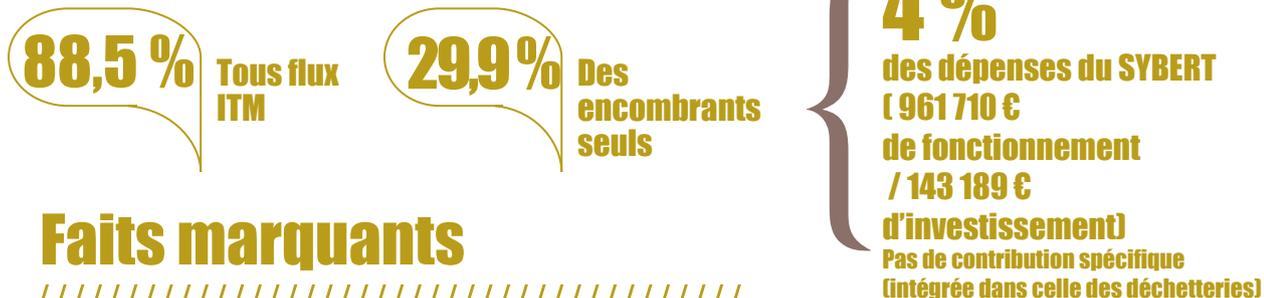
Tri des encombrants valorisables issus des déchetteries

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets issus des déchetteries (ITM). Elle a été mise en service progressivement à partir de juillet 2015. Le déploiement complet et optimisé est intervenu début 2017.

Le financement de cette activité est assurée par l'activité déchetterie, en lieu et place des coûts relatifs au transport et au stockage des encombrants.



Taux de valorisation matière



Faits marquants

Nette diminution du flux d'encombrants due à :

- faible disponibilité de l'UVE du fait des travaux. Cela a engendré une modification du geste de tri en déchetterie. Une grande partie des encombrants a directement été dirigée vers les filières CSR jusqu'à septembre. Le transport des incinérables en régie a aussi été réduit.
- évolution des coûts de la filière CSR associée à la remise en service complète de l'UVE qui a nécessité une adaptation du geste de tri. Les éléments difficilement triables (de par leur taille) ou assimilables à des déchets incinérables sont directement acheminés des déchetteries vers l'UVE.

PERSPECTIVES

- Réflexions sur les évolutions quant à l'organisation de l'installation de tri-massification



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique, mise en service par la Ville de Besançon en 1971 et transférée au SYBERT en 2004. Sa capacité est de 59 600 t/an d'OMR et 3 000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon – Port-Douvot.

L'énergie dégagée lors la combustion des déchets est récupérée et valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise. L'énergie produite couvre, selon les années, entre 35 et 40 % des besoins annuels du réseau. Une partie de l'énergie est également convertie en électricité.

Aucun accueil de boues de la station de Port Douvot n'a eu lieu en 2019.

149,50 € la tonne
(+ 6€/t de TGAP)

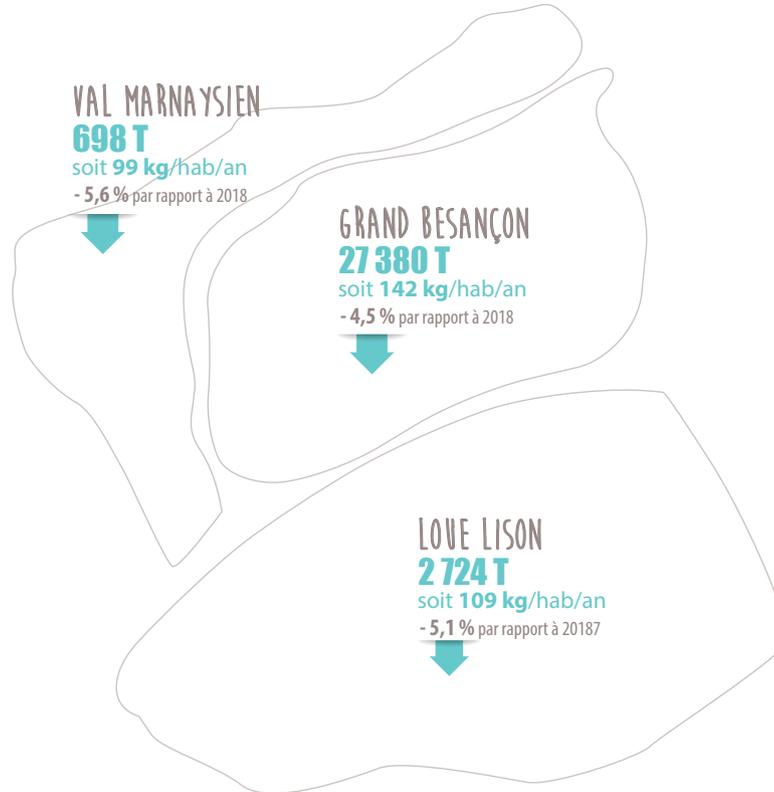
41 434 tonnes
de déchets traités
(-11,5 % par rapport à 2018)

37 %
des dépenses du SYBERT
(8 316 869 € de fonctionnement /
13 403 212 € d'investissement)



27 578 tonnes de déchets résiduels traitées

Avec **30 802 tonnes d'OMR** réparties comme ci-dessous :



30 802 T

+ BALLEES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE
218 T

+ AUTRES DÉCHETS
10 632 T

+ BOUES D'ÉPURATION :
0 T

- DÉCHETS EXPORTÉS :
12 588 T

- STOCK DE BALLEES DE L'ANNÉE EN COURS
1 486 T

TOTAL TRAITÉ
27 578 T

69%
de rendement
énergétique

Quantité de chaleur et d'électricité produites :

37 675 MWh de chaleur
(pour le réseau de chaleur du quartier
de Planoise et l'hôpital Minjoz)

468 MWh d'électricité

La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de vapeur délivrée au réseau de chaleur (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'électricité fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité. Cette énergie est vendue.

Surveillance des rejets et de l'impact environnemental

Le SYBERT et son exploitant effectuent un auto-contrôle continu des conditions de fonctionnement et des rejets atmosphériques et aqueux de l'UVE.

La DREAL a effectué une inspection le 21 juin 2019.

Des contre-mesures ponctuelles ont également eu lieu : le 26 mars et le 22 mai (contrôles inopinés) pour la ligne de 2002 et le 22 juillet et le 21 novembre (contrôles inopinés) pour la ligne de 1976.

Lors des contrôles ponctuels, toutes les mesures sont conformes en termes de concentrations et de flux pour les 2 lignes.

Le renouvellement des certifications ISO 9001, 14001 et ILO-OSH a eu lieu les 12 avril 2019 à l'issue de l'audit.

La certification iso 50 001 a été obtenu le 23 février 2017. Elle court jusqu'au 22 février 2020.

Faits marquants

Travaux de rénovation et de fiabilisation sur la ligne de 2002 et de 1976 et de 1976. Cela a engendré 156 jours d'arrêt de la ligne et représente un investissement de plus de 14 millions d'euros.

PERSPECTIVES

- Mise en service industrielle de la ligne de 2002
- Etude sur préconisations des Meilleures Techniques Disponibles (BRef)
- Préparation de la phase de déconstruction des lignes historiques
- Extension du bâtiment administratif



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



ZDZG

PROGRAMME « TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE »

Le SYBERT est lauréat de l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », initié par le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer. L'objectif est d'accompagner les collectivités les plus ambitieuses en matière de prévention et de gestion des déchets dans une dynamique d'économie circulaire.

Ce contrat engage le SYBERT pour 3 ans (2017-2019) et permet de bénéficier d'un accompagnement technique et financier de l'ADEME, sur l'animation de la démarche, des études, des actions de communication et de sensibilisation. L'enveloppe est de 450 000 € pour 3 ans, dont une partie variable liée à l'atteinte des objectifs fixés dans la convention.

Faits marquants

Opérations nettoyage dans les communes

Le SYBERT est régulièrement sollicité par des communes ou associations pour avoir une aide sur l'organisation d'opérations de nettoyage. Ces événements mobilisent la population et/ou les écoles, et permettent de nettoyer les chemins et bordures de routes des débris laissés sur place.

Une réflexion s'est engagée en 2019 avec les adhérents du SYBERT sur l'aide à apporter. Une enquête est en cours pour mieux connaître les pratiques et repérer les besoins précis sur le terrain. L'analyse permettra de structurer une offre d'accompagnement (matérielle, pédagogique, méthodologique...).

En 2020, la démarche sera élargie aux événements sportifs et culturels, nombreux sur le territoire, pour favoriser la réduction des déchets en amont et permettre une meilleure gestion le jour de l'événement.

Eco-exemplarité SYBERT

Afin de diminuer son propre impact sur l'environnement, et compléter les actions déjà mises en place, le SYBERT a lancé une démarche interne, participative, autour de cinq grands thèmes : déplacements domicile-travail, gestion des déchets, achats responsables, biodiversité & eau, réemploi.

Une quinzaine d'agents s'est mobilisée sur ces thématiques. Des actions prioritaires ont été choisies et mises en place au 1^{er} semestre 2020 : organisation d'une bourse aux dons, formalisation de places de parking dédiées au covoiturage, installation de nichoirs...

Bulletin « ZDZG, tous engagés ! »

Ce bulletin aborde l'ensemble des thématiques de l'économie circulaire. Près de 550 personnes reçoivent ce bulletin. Deux numéros sont parus en 2019 : en mars puis en septembre.



Accompagnement des non-ménages dans la gestion de leurs déchets

Dans une démarche globale de développement durable, et de cohérence avec les gestes à la maison, de plus en plus de professionnels (administrations, associations, entreprises...) sollicitent le SYBERT pour mieux gérer leurs déchets : que ce soit pour les gestes de tri ou pour réduire leurs déchets.

Le contexte professionnel est différent de celui des ménages, et chaque demande est particulière (taille de la structure, secteur d'activité...), nécessitant de mettre en place des outils spécifiques.

En 2019, le SYBERT a structuré une méthode d'accompagnement, qui va de l'analyse de la demande initiale jusqu'à l'évaluation des actions engagées.

En 2019, 10 structures ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Ce travail a mis en évidence la nécessité d'une rencontre-réseau rassemblant les « référents déchets en milieu professionnel ». Une 1^{ère} rencontre devrait ainsi s'organiser en 2020, dans l'objectif de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre pairs et envisager à terme un collectif de professionnels engagés dans le zéro déchet et l'économie circulaire.



Suites du programme ZDZG

Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2019 (mars, octobre) pour connaître les suites prévues par l'ADEME pour les territoires engagés dans le ZDZG, en l'occurrence autour d'un référentiel économie circulaire ; parallèlement, une démarche interne s'est engagée pour tester le référentiel et réfléchir à la pertinence de s'engager avec cet outil, notamment dans le cadre de la préparation du prochain mandat.

PERSPECTIVES

- **Poursuite des actions initiées en 2019** : formalisation d'une offre d'accompagnement pour les opérations « nettoyage dans les communes », mise en œuvre des actions éco-exemplaires au sein du SYBERT, organisation de la 1^{ère} rencontre de « référents en milieu professionnel » et accompagnement de nouvelles structures
- **Élargissement des démarches engagées** : travail sur les éco-événements, promotion de l'éco-exemplarité sur le territoire
- **Mise en place de collaborations avec le Pôle IAE (Insertion par l'Activité Economique) et le COORACE (une approche filière, auprès des entreprises d'insertion en charge du nettoyage) et la BGE (Boutique de gestion)**, pour sensibiliser les futurs entrepreneurs sur la gestion des déchets



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGETIQUE



SYBERT

Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets



4, rue Gabriel Plançon
La City
25043 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 21 15 60
contact@sybert.fr



www.sybert.fr